



SUD Education Hautes-Alpes

Bourse du travail
3 Rue David Martin
05000 GAP
Tel : 06 43 63 43 54

Courriel : sudeduc05@gmail.com <http://www.solidaires04-05.org/>

Union
syndicale
Solidaires

Gap, le 06 mars 2017
Monsieur L'Inspecteur d'Académie
12, avenue Maréchal Foch
B.P. 1001
05010 Gap cedex

Objet : **Préavis de Grève Hautes-Alpes**

Monsieur L'Inspecteur d'Académie des Hautes-Alpes,

SUD Education Hautes-Alpes dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Education Nationale du département des Hautes-Alpes et couvrant **la période du 13 mars au 17 mars 2017.**

Préavis de grève :

Contre la mise en cause de libertés publiques dans les écoles et les établissements scolaires au nom d'une logique sécuritaire qui s'accompagne de mesures inefficaces, coûteuses, anxiogènes.

Pour un plan d'urgence pour l'école publique dès la rentrée prochaine.

Contre toute régression sur l'évaluation des enseignant-e-s.

Pour le retrait de la loi dite de refondation, notamment la réforme des rythmes scolaires.

Contre la circulaire sur les nouveaux critères de régularisation des sans papiers du 28 novembre 2012 et la circulaire de lutte contre l'immigration irrégulière du 11 mars 2013 qui n'ont pas, dans la plupart des cas, résolu les problèmes dramatiques que vivent les jeunes scolarisés sans papiers et leurs familles. Pour les droits fondamentaux des étrangères et étrangers qui sont menacés : droits à la santé, à l'éducation, à la vie privée et familiale (regroupement familial et mariages des sans-papiers) et droit d'asile.

Contre les suppressions de postes, les fermetures de classe, les fusions d'écoles, les baisses de DHG, pour une dotation supplémentaire pour les postes créés par la carte scolaire.

Pour le maintien d'un réel service public national de l'éducation, contre les inégalités scolaires sur le territoire, contre la territorialisation des missions de l'école notamment à travers les PEDT et la réforme du collège, contre toute décentralisation du service public de l'orientation et de la carte de l'enseignement professionnel, contre l'oral de rattrapage du bac professionnel sous sa forme actuelle, les CCF, contre le passage des nouvelles épreuves orales de langues au baccalauréat général, qui remettent en question le caractère national du diplôme, contre l'externalisation de l'enseignement artistique avec le PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturel).

Pour l'abrogation des contre-réformes du précédent gouvernement (socle commun, réformes des 3 lycées, des STI, multiplication des stages en alternance dans l'enseignement professionnel, LRU, RCE, modification du statut des enseignant-es chercheurs-chercheuses) et du gouvernement actuel (socle commun de connaissances, de compétences et de cultures, réforme du collège 2016, rythmes scolaires, loi Fioraso sur l'enseignement supérieur et la recherche). Pour l'abandon du protocole d'inspection des CPE, projeté par l'IGEN établissements-vie scolaire. Contre le dévoiement des missions des conseillers d'orientation, psychologues et la disparition du service public d'orientation. Pour le maintien du réseau de CIO et du statut et des missions actuels des COP (ce qui passe par un refus du détournement de ces missions et du transfert de certaines d'entre elles vers les enseignant-e-s). Pour le redéploiement et l'augmentation d'équipes RASED complétées (et notamment les psychologues scolaires) sur les écoles avec ouverture de nouvelles formations spécialisées.

Contre la flexibilité (remplacements à l'interne « Fillon- Robien ») et la précarité (assistants d'éducation, AVS, EVS, Contrats Avenir, Contrats d'Aide à l'Emploi, enseignant-e-s contractuel-les, etc.).

Pour le rétablissement des droits syndicaux : droit à la formation syndicale, droit aux Réunions d'information syndicale sur temps de travail face aux élèves pour les personnels du premier degré, respect et assurance des remplacements pour participation aux différents comité-commission institutionnels, ASA et absence pour formations syndicales.

Contre des choix financiers et pédagogiques dans le numérique qui vont dans le sens des logiques économique et managériale : flicage des élèves et des personnels, partenariats avec des entreprises privées, appel à des

prestataires privés, promotion de logiciels et formats propriétaires au détriment des logiciels et formats libres. Dans l'enseignement professionnel, nous revendiquons une pondération à 1,1 des heures effectuées en terminale bac pro et dans les deux années de CAP. Pour une compensation proportionnelle à la charge de travail effectuée, prenant en compte le nombre d'épreuves, de sous-épreuves et le nombre d'élèves concernés. Contre le taux scandaleusement bas de l'indemnité forfaitaire de 300 euros aux enseignant-e-s en relation à la charge de travail et aux contraintes que la mise en œuvre de CCF implique.

Contre la réforme du « Collège 2016 » car elle porte des logiques d'inégalités, de mise en concurrence, de soumission à l'entreprise, de dégradation des conditions de travail. L'introduction de différenciations permet toujours que des hiérarchisations entre options et parcours se réintroduisent, favorisant ainsi la reproduction des inégalités sociales et culturelles.

Pour une véritable médecine du travail de prévention et de contrôle.

Pour les élèves en situation de handicap, en difficulté scolaire grave et persistante :

Pour que les inclusions soient possibles et bénéfiques, la baisse des effectifs des classes ordinaires et de ceux des classes adaptées et spécialisées.

► La possibilité d'inscriptions multiples (double, triple inscription) des élèves d'ULIS dans les classes ordinaires, afin que les effectifs réels de ces classes tiennent compte de leur présence. Il faut exiger la prise en compte des inclusions dans le calcul de seuil des effectifs.

► Un renforcement conséquent du partenariat avec le secteur médico-social et la création de postes Education nationale dans l'accompagnement (éducatif, médical, social, psychologique) pluriprofessionnel de ces élèves. Pour des recrutements de psychologues dans le premier degré et des conseillers d'orientation psychologues dans le second degré à la hauteur des besoins, c'est-à-dire à raison d'un personnel pour 400 élèves, le maintien du réseau de CIO, le renforcement et le développement de RASED complets.

Pour refuser le travail gratuit qui est imposé aux personnels.

SUD éducation Hautes-Alpes revendique ainsi :

Des moyens suffisants pour un service public de qualité, un budget plus important pour le service public d'éducation, et donc l'arrêt du recrutement de précaires, la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires. La scolarisation de tous les enfants dit « sans-papier »

La création de tous les postes de fonctionnaires nécessaires, et notamment la création de postes de titulaires remplaçant-e-s en nombre suffisant, volontaires, avec décharge de service horaire et sans annualisation de leur temps de travail.

Une réelle formation professionnelle et une réelle médecine du travail pour tous les personnels.

L'amélioration des conditions de travail, en commençant par la réduction du nombre d'élèves par classe et la définition de seuils maximums pour les groupes.

La compensation par des réductions de service des tâches supplémentaires et de la pénibilité liées à certaines fonctions et à certains postes de travail.

Nous revendiquons des moyens à la hauteur des besoins et nous luttons pour un collège égalitaire avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coo-pératives et émancipatrices.

Afin qu'aucune ambiguïté ne permette de faire pression sur les personnels grévistes, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir en aviser toutes les directions/services/circonscription des personnels concernées.

Nous restons, par ailleurs, disponibles pour toute ouverture de négociations que vous nous proposeriez à ce sujet.

Veillez croire, Monsieur L'inspecteur d'Académie, à notre attachement pour un service public d'éducation de qualité, laïque et gratuit.

Pour SUD Education Hautes-Alpes
Joel Brochier CO-secrétaire

